Image not found or type unknown

Diffamation, fausses attestations, secret médical

Par **rayxtern**, le **09/08/2010** à **18:13**

Bonjour,
Je suis tombé malade et j'ai été opéré 4 fois.
Je suis en procédure de divorce à la demande de mon épouse depuis 4 ans maintenant.
La premiere ordonnance du JAF m'a accordé la garde alternée et la jouissance de la maison.
Mon ex épouse a fait appel du jugement fournissant au dossier plus de 80 pieces comportant des témoignages diffamatoires, des extraits d'information sur mon état de santé, des extrait de compte rendu médicaux pour démontrer mon incapacité à élever mes enfants et voir des tendances suicidaires.
Cependant, Les enfants (8ans et 12 ans) ayant été entendus par je JAF ont demandé à rester en garde alternée et à conserver leur maison.
L'avocate de mon ex-épouse a donc demandé à mon avocate si j'étais d'accord pour arrêter la procédure d'appel, ce que j'ai accepté étant entendu qu'on revenait à l'application de la premiere ordonnance.
Cependant aujourd'hui elle n'en fait qu'a sa tête concernant les date de début et de fin des vacances et me harcele régulièrement verbalement ce qui interdit toute communication, et de plus devant les enfants.
De mon côté je suis épuisé et je ne sais plus comment agir pour lui faire appliquer stricto sensus les termes de l'ordonance.
par des mains courantes, une plainte, par huissier, ???
Mon avocate et mon avouée sont en vacances, je suis perdu et j'ai besoin d'aide.

Je tiens a préciser que nous avons déjà fait la Médiation (10 sécances) mais elle a voulu arrêter car elle n'obtenait pas tout ce qu'elle voulait, et la thérapie familiale pour les enfants.(là elle est obligée par la psychologue de participer).

qui peut me guider ?
merci beaucoup.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés